



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Circulaire administrative
CACE/407

Le 26 janvier 2007

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux des Commissions d'études des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Réunion de la Commission d'études 3 des radiocommunications (Propagation des ondes radioélectriques)

1 Introduction

Nous vous informons, par la présente Circulaire administrative, qu'une réunion de la Commission d'études 3 de l'UIT-R aura lieu à Genève, du 26 au 27 avril 2007, faisant suite aux réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M (16-25 avril 2007, voir la Lettre circulaire 3/LCCE/27 du 19 janvier 2007).

Commission d'études	Dates de la réunion	Date limite de soumission des contributions 16 heures UTC	Séance d'ouverture
Commission d'études 3	26-27 avril 2007	Jeudi 19 avril 2007	Jeudi 26 avril 2007 à 9 h 30

La réunion de la Commission d'études aura lieu au siège de l'UIT, à Genève. Les services directement liés aux réunions (enregistrement des délégués, distribution des documents, etc.) seront regroupés dans le même bâtiment. La réunion débutera à 9 h 30 et l'enregistrement commencera à 8 h 30. Pour accéder au comptoir d'enregistrement situé **dans le bâtiment Montbrillant, tous les délégués devront emprunter exclusivement l'entrée Montbrillant** le jour de l'ouverture.

2 Programme de la réunion

Le projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 3 est reproduit à l'Annexe 1. Les contributions des participants seront traitées conformément à la Résolution UIT-R 1-4.

Les Questions attribuées à la Commission d'études 3 se trouvent à l'adresse suivante:

<http://www.itu.int/pub/R-QUE-SG03/en>.

2.1 Adoption des projets de Recommandation pendant la réunion de la Commission d'études (§ 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-4)

Aucun projet de Recommandation n'est soumis à la Commission d'études pour adoption, conformément au § 10.2.2 de la Résolution UIT-R 1-4.

2.2 Adoption de projets de Recommandation par une Commission d'études par correspondance (§ 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-4)

La procédure décrite au § 10.2.3 de la Résolution UIT-R 1-4 concerne les projets de Recommandation nouvelle ou révisée qui ne sont pas expressément inscrits à l'ordre du jour d'une réunion de Commission d'études ou qui, faute de temps, n'ont pas pu être présentés dans les langues de travail avant la réunion.

Conformément à cette procédure, les projets de Recommandation nouvelle ou révisée, établis au cours des réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M organisées avant la réunion de la Commission d'études, seront soumis à la Commission. Après examen, la Commission pourra décider de les faire adopter par correspondance. Dans ces cas-là, la Commission d'études peut aussi décider d'appliquer la procédure d'adoption en même temps que celle d'approbation (PAAS) d'un projet de Recommandation, décrite au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4 (voir aussi le § 2.3 ci-dessous).

Conformément au § 2.25 de la Résolution UIT-R 1-4, l'Annexe 2 à la présente Circulaire contient la liste des sujets qui seront traités au cours des réunions des Groupes de travail qui précéderont la réunion de la Commission d'études et qui pourraient donner matière à projet de Recommandation.

2.3 Décision concernant la procédure d'approbation

Au cours de sa réunion, la Commission d'études décidera de l'éventuelle procédure d'approbation de chaque projet de Recommandation qu'il s'agit de faire adopter conformément au § 10.4.3 de la Résolution UIT-R 1-4. La procédure d'approbation sera alors ouverte. Le texte en question sera soit soumis à la prochaine Assemblée des radiocommunications, soit envoyé aux Etats Membres pour être examiné pour adoption par le biais de la procédure de consultation; ou à défaut, la Commission d'études peut décider d'appliquer la procédure PAAS, visée au § 10.3 de la Résolution UIT-R 1-4.

3 Visa

Nous vous rappelons que pour les ressortissants de certains pays, l'entrée et le séjour sur le territoire de la Suisse sont soumis à l'obtention d'un visa. Ce visa doit être demandé et obtenu de la représentation de la Suisse auprès de votre pays (ambassade ou consulat) ou, à défaut, de celle la plus proche de votre pays de départ. En cas de problème, l'Union peut, sur demande officielle de l'administration ou de la société que vous représentez, intervenir auprès des autorités suisses compétentes pour faciliter l'émission de ce visa.

Les demandes de visa doivent nous parvenir sous couvert d'une lettre officielle de l'administration ou de la société que vous représentez. Cette lettre doit préciser votre nom et vos fonctions, votre date de naissance, votre numéro de passeport, ainsi que ses dates de délivrance et d'arrivée à expiration. Elle doit être accompagnée d'une photocopie de votre passeport et du formulaire d'inscription, dûment rempli, le tout devant être envoyé par télécopie au numéro +41 22 730 6600 à l'Unité des documents et réunions de l'UIT-R, bureau V.434, à l'attention de Mme L. Kocher. Veuillez noter que l'Union a besoin d'au moins une semaine pour traiter tous les documents nécessaires à l'obtention d'un visa.

4 Participation

Les services d'interprétation seront fournis sur la base des inscriptions de participants parvenues un mois avant la réunion.

Afin que les dispositions nécessaires puissent être prises, nous vous prions de nous communiquer, un mois au plus tard avant l'ouverture de la réunion, le nom de votre (vos) représentant(s) au moyen du formulaire ci-joint (Annexe 3) (le photocopier si nécessaire). En ce qui concerne les réservations d'hôtel, veuillez consulter l'adresse suivante: <http://www.itu.int/travel>.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 4

Distribution:

- Administrations des Etats Membres et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 3 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

ANNEXE 1

Projet d'ordre du jour de la réunion de la Commission d'études 3 des radiocommunications

(Genève, 26 et 27 avril 2007)

- 1** Ouverture de la réunion
- 2** Adoption de l'ordre du jour
- 3** Désignation du Rapporteur
- 4** Constitution du Groupe de rédaction
- 5** Rapport du Président
- 6** Rapports des Groupes de travail
 - GT 3J
 - GT 3K
 - GT 3L
 - GT 3M
- 7** Résultats de la réunion du Groupe consultatif des radiocommunications (GCR) intéressant la Commission d'études 3
- 8** Examen des Recommandations nouvelles ou révisées
 - 8.1** Recommandations pour lesquelles a été notifiée l'intention de demander l'adoption (voir la Résolution UIT-R 1-4, § 10.2.3, 10.3 et 10.4)
 - Décision de présentation pour adoption
 - Décision concernant l'éventuelle procédure d'approbation à suivre
 - 8.2** Mise à jour des Recommandations au titre de la Résolution UIT-R 44-1
- 9** Examen des Questions nouvelles et révisées et des Questions à maintenir à l'étude
- 10** Résolutions et Vœux intéressant la Commission d'études 3
- 11** Maintien d'autres Recommandations et Rapports
- 12** Etat d'avancement des Manuels
- 13** Examen des travaux intéressant le Secteur du développement de l'UIT
- 14** Liaison avec d'autres groupes
- 15** Préparation de la RPC-07 et de la CMR-07
- 16** Examen des programmes de travail futurs et d'un calendrier provisoire des réunions
- 17** Divers

B. ARBESSER-RASTBURG
Président de la Commission d'études 3

ANNEXE 2

Sujets à traiter aux réunions des Groupes de travail 3J, 3K, 3L et 3M qui se tiendront immédiatement avant la réunion de la Commission d'études 3 et pour lesquels des projets de Recommandation seront éventuellement élaborés

Groupe de travail 3J

- Données de propagation nécessaires pour la conception de liaisons optiques en espace libre (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R P.[FSO_ATMDS])
- Conversion en données d'intensité de pluie avec un temps d'intégration d'une minute de données avec un autre temps d'intégration (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R P.[CONV_RAIN_RATE])
- Caractéristiques des précipitations pour la modélisation de la propagation (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.837-4)
- Bruit radioélectrique (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.372-8)
- Synthèse de séries chronologiques d'affaiblissement troposphérique (projet éventuel de nouvelle Recommandation)
- Effets des matériaux de construction et des structures sur la propagation aux fréquences supérieures à 100 MHz environ (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R)

Groupe de travail 3K

- Méthode de prévision de la propagation point à zone pour les services de Terre entre 30 et 3 000 MHz (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1546-2)
- Effets de propagation relatifs au service mobile terrestre de Terre et au service de radiodiffusion dans les bandes d'ondes métriques et décimétriques (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1406)
- Données de propagation et méthodes de prévision pour la planification de systèmes de radiocommunication, à courte portée, destinés à fonctionner à l'extérieur de bâtiments et de réseaux locaux hertziens dans la gamme de fréquences comprises entre 300 MHz et 100 GHz (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1411-3)
- Prévision du profil de retard pour les services mobiles terrestres large bande utilisant les bandes d'ondes décimétriques et centimétriques (projet éventuel de nouvelle Recommandation)
- Données de propagation et méthodes de prévision pour la planification de systèmes de radiocommunication destinés à fonctionner à l'intérieur de bâtiments et de réseaux locaux hertziens fonctionnant à des fréquences comprises entre 900 MHz et 100 GHz (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.1238-4)
- Méthode de prévision déterministe de la propagation point à zone pour les services de Terre entre 30 MHz et 3 000 MHz (éventuel projet de nouvelle Recommandation)

Groupe de travail 3L

- Méthode de prévision de la qualité de fonctionnement des circuits à ondes décimétriques (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.533-8)
- Prévision du champ aux fréquences inférieures à 150 kHz environ (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.684-3)

Groupe de travail 3M

- Méthodes de prévision nécessaires pour la conception de liaisons optiques en espace libre (projet éventuel de nouvelle Recommandation UIT-R P.[FSO_PREDICT])
- Données de propagation et méthodes de prévision nécessaires pour la conception de systèmes de télécommunication Terre-espace (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.618)
- Acquisition, présentation et analyse des données dans les études relatives à la propagation troposphérique (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.311-12)
- Méthode de prévision pour évaluer les brouillages hyperfréquences entre stations situées à la surface de la Terre à des fréquences supérieures à 0,7 GHz environ (révision éventuelle de la Recommandation UIT-R P.452)

ANNEXE 3 (en anglais seulement)



Registration Form
ITU-R Meetings
Geneva, Switzerland, 16 April – 8 June 2007

Radiocommunication Bureau

I wish to participate in

Table with 10 columns: WP 3J, WP 3M, WP 3K, WP 3L, WP 6A, WP 6M, WP 6S, SG 3, WP 6E, WP 6J. Each cell contains a meeting code and dates.

Table with 10 columns: WP 6Q, SG 6, WP 9B, WP 9D, WP 9A, WP 9C, SG 9, WP 4-9S, WP 4A, WP 4B. Each cell contains a meeting code and dates.

Mr. Mrs. Ms. Miss: (family name) (first name)

Accompanied by family member(s): (family name) (first name)

1. REPRESENTATION

Name of Member State:

Head of Delegation Deputy Delegate

To be completed by representatives of Member States only

Name of Sector Member:

- Recognized Operating Agencies, Scientific or Industrial Organizations, UN, Specialized Agencies and the IAEA, Regional and other International Organizations, Regional Telecommunication Organizations, Intergovernmental Organizations operating Satellite Systems, Other Entities dealing with Telecommunication matters, Associates

2. OFFICIAL ADDRESS

Name of the Company: Street Address: City/State/Code/Country: Business tel.: Fax: E-mail: In case of emergency:

3. DOCUMENTS

I wish to receive paper copies during the meeting: Yes No
If yes, indicate one language only: English French Spanish
Arabic Chinese Russian

Upon request, contributions are available at the Document Distribution Desk

Date: Signature:

For BR Secretariat use only

Approved (if applicable) Personal Section Meeting Section Pigeonhole

To be returned duly completed to the Radiocommunication Bureau Place des Nations CH-1211 Geneva 20 Switzerland Telephone: +41 22 730 5802 Telefax: +41 22 730 6600 Email: linda.kocher@itu.int